

BUDGET 2006



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

Bâtir. Dans un même esprit.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec	3
Le mandat de la CMQ	5
L'organisation fonctionnelle de la Communauté métropolitaine de Québec	6
Les faits saillants du budget de fonctionnement 2006	7
Le programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008	7
Sommaire des dépenses de fonctionnement par catégorie	8
Sommaire des dépenses de fonctionnement par fonction	8
Sommaire des dépenses de fonctionnement par objet	9
Prévisions des dépenses à la charge des municipalités de la Rive-Nord de la CMQ	10
Quotes-parts à la charge des municipalités de la Rive-Nord de la CMQ	10
Quotes-parts à la charge des municipalités	11
Annexe – Population, superficie, potentiel fiscal et richesse foncière uniformisée	12



RAPPORT DU PRÉSIDENT

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi régissant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), je vous livre le rapport sur la situation financière de la CMQ. La loi prévoit que le président traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2004

Les états financiers déposés au conseil pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004 font état de dépenses de 3 063 186\$ financées par des revenus de 2 965 755\$ et par un montant de 97 431\$ puisé à même le surplus accumulé. Le surplus réalisé en 2004 totalise 451 721\$ dont un montant de 130 208\$ a été affecté à l'exercice financier 2005, le solde, soit 321 513\$, est non affecté.

Le rapport de nos vérificateurs externes indique que les états financiers préparés par le trésorier représentent fidèlement la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec et les résultats de ses opérations, le tout conformément aux normes reconnues dans ce domaine.

Il n'y a pas eu de programme triennal d'immobilisations de la CMQ pour les années 2004-2005-2006.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'EXERCICE EN COURS

Bien que l'année financière 2005 ne soit pas encore totalement complétée, nous pouvons dès maintenant affirmer que le budget adopté sera respecté. À l'intérieur des budgets prévus, la CMQ a réalisé le plan de travail qu'elle s'était fixé pour l'année 2005.

La vision stratégique du développement de notre territoire pour les 20 années à venir a été finalisée puis adoptée par le conseil de la CMQ.

Le Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ a également été adopté à la suite d'une vaste opération de consultation publique tenue sur l'ensemble du territoire.

Les travaux relatifs à l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) se sont poursuivis. Un travail important d'inventaire et d'analyse a été réalisé à l'interne et à l'externe par l'octroi de mandats d'études particulières afin de cerner les enjeux et les orientations à mettre de l'avant pour les 20 prochaines années.



La CMQ a également relevé avec brio le pari de tenir à Québec la conférence annuelle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cet événement majeur réunissant notamment les maires des grandes villes de Chicago, Montréal et Toronto a eu pour effet de sensibiliser davantage la région de Québec à l'importance de préserver la ressource eau de notre région.

Nous prévoyons que l'exercice financier 2005 se terminera par un surplus budgétaire de l'ordre de 275 000\$ résultat de diverses économies en matière de dépenses d'opération.

LE BUDGET 2006 À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

Le budget 2006 de la CMQ vise à limiter la progression des quotes-parts demandées aux municipalités. Pour y arriver trois moyens ont été utilisés.

La CMQ a d'abord limité l'augmentation de ses dépenses à un niveau inférieur à celui de l'inflation pour la région de Québec. Les dépenses de fonctionnement de la CMQ pour l'année 2006 sont évaluées à 3 057 854\$, ce qui correspond à une augmentation de 1,7% par rapport au budget 2005 (3 006 603\$) alors que le taux d'inflation anticipé pour la région en 2006 est de 2%. L'augmentation des dépenses est attribuable principalement à l'indexation des rémunérations et aux progressions dans les échelles salariales adoptées par le conseil, ainsi qu'à la hausse des primes d'assurances.

En second lieu, la CMQ puise de nouveau dans ses surplus antérieurs pour financer une partie du budget à la charge des municipalités. Un montant de 175 504\$ provenant des surplus de 2004 est affecté au budget 2006. Cette ponction dans les surplus antérieurs respecte l'orientation budgétaire donnée par le comité exécutif à l'effet de diminuer progressivement l'écart entre le budget à la charge des municipalités (avant l'affectation des surplus) et les quotes-parts qui leur sont demandées (budget à la charge des municipalités mais après l'affectation des surplus).

En dernier lieu, l'ajout d'un montant de 200 000\$ pour créer un fonds géomatique sera sans incidence sur le budget à la charge des municipalités pour 2006 puisque la totalité de cette somme sera financée par des surplus réalisés dans les années antérieures. Ce fonds servira à la mise à jour de l'imagerie satellitaire, un outil commun à l'ensemble des municipalités qui réalisent ainsi des économies d'échelle en mettant en commun les ressources financières nécessaires à son acquisition.

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) RIVE-NORD

La partie du budget relative au PGMR concerne les municipalités de la Rive-Nord seulement. Les quotes-parts demandées en 2006 totalisent 370 000\$ comparativement à 633 240\$ en 2005. Les montants réclamés en 2005 ont servi à informer et sensibiliser les citoyennes et citoyens, à l'aide notamment de la production d'un bottin sur le réemploi, et à la réalisation d'une étude de faisabilité sur le compostage. Une subvention de 175 000\$ dans le cadre du Fonds vert est attendue en 2006. Les montants demandés en 2006 vont servir à la coordination et au suivi de la mise en œuvre du PGMR et à des activités d'information et de sensibilisation.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2006-2007-2008

Finalement, en ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, la CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations en 2006-2007-2008 qu'elle devrait financer à même des emprunts qui seraient à la charge des municipalités membres. Il n'y aura donc pas de programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008.

CONCLUSION

À la lumière de ce qui précède, on doit conclure que la situation financière de la CMQ est bonne et conforme à l'exercice des mandats et compétences qui lui ont été confiés par le législateur.

Québec, le 24 novembre 2005

Le président,



Jean-Paul L'Allier



LE MANDAT

DE LA CMQ

La création de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le 1^{er} janvier 2002, a été prévue par le projet de loi 170 portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale de la région de Québec. Son territoire comprend les nouvelles villes de Québec et de Lévis ainsi que les territoires des MRC de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier. Les villes reconstituées le 1^{er} janvier 2006 de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures font également partie de son territoire.

La CMQ est dirigée par un conseil de 17 membres, tous des élus municipaux provenant de son territoire. La mairesse de Québec en assume la présidence et celle de Lévis occupe la vice-présidence du comité exécutif.

SES POUVOIRS, OBLIGATIONS ET COMPÉTENCES

La CMQ a des pouvoirs, des obligations et des compétences principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- **l'aménagement du territoire**: elle a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre, au plus tard le 31 décembre 2006, un schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD);
- **le développement économique**: elle a l'obligation de réaliser un plan des grands enjeux de développement économique de son territoire et de le soumettre à la consultation publique;
- **la planification de la gestion des matières résiduelles**: elle a l'obligation de réaliser et de mettre à jour un plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire, à l'exception de celui de la Ville de Lévis;

- **l'établissement d'un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière et la création d'un fonds destiné à soutenir le financement des projets de développement**;
- **l'urbanisme**: le comité consultatif agricole métropolitain, dont la création est prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relève de la CMQ, qui doit le mettre sur pied et le faire fonctionner.

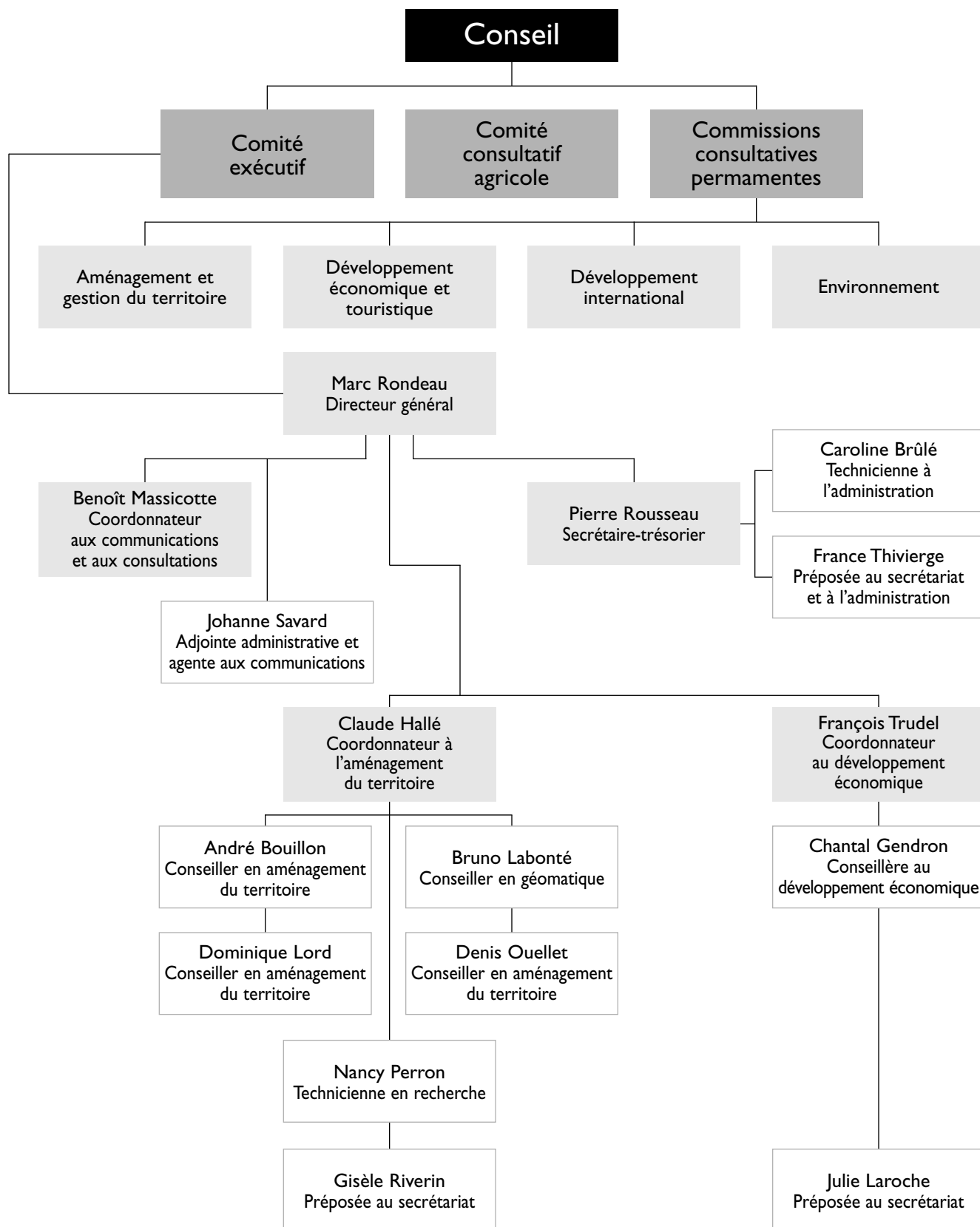
La CMQ peut aussi intervenir si elle le juge à propos en matière :

- **de développement artistique et culturel** : elle a le pouvoir de recueillir et d'allouer des ressources pour des événements et des organismes artistiques ou culturels agissant à l'échelle du territoire métropolitain;
- **de développement touristique**: elle peut prendre les mesures nécessaires pour assurer l'harmonisation des plans d'actions des organismes municipaux de promotion et de développement touristique oeuvrant sur son territoire;
- **d'équipements, d'infrastructures, de services et d'activités à caractère métropolitain**;
- **de transport en commun métropolitain**.



L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC*



LES FAITS SAILLANTS

DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006

Le budget de fonctionnement de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est constitué de deux parties. La partie I concerne l'ensemble des municipalités du territoire. La partie II est constituée des dépenses à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement, pour la mise en oeuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord (PGMR).

Le budget de fonctionnement qui concerne l'ensemble des municipalités (Partie I) s'élève, pour 2006, à 3 257 854 \$ incluant un montant de 200 000 \$ prévu pour la création d'un fonds pour la géomatique (imagerie satellitaire). Sans ce fonds, le budget totalise 3 057 854 \$, ce qui correspond à une augmentation des dépenses de 1,7 % par rapport au budget 2005 (3 006 603 \$). Cette hausse est attribuable principalement à l'indexation des rémunérations et aux progressions dans les échelles salariales adoptées par le conseil, ainsi qu'à la hausse des primes d'assurances.

Le budget prévoit la constitution d'un fonds géomatique au montant de 200 000 \$. Ce fonds servira à la mise à jour de l'imagerie satellitaire. L'imagerie satellitaire constitue un outil qui bénéficie à l'ensemble des municipalités de la CMQ. Celles-ci, via la CMQ, réalisent des économies d'échelle en mettant en commun les ressources financières nécessaires à son acquisition. Cette acquisition est sans impact sur le budget 2006

puisque'elle sera financée en totalité par les surplus financiers des années antérieures.

Les principales affectations du budget sont pour des activités qui doivent être réalisées en 2006. Ces activités concernent surtout la finalisation du schéma métropolitain d'aménagement et de développement du territoire et la consultation publique sur celui-ci, le suivi du Plan adopté sur les grands enjeux du développement économique et la reconduction de l'entente sur le titre de transport en commun métropolitain.

La partie II du budget relative au Plan de gestion des matières résiduelles est à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement. La rémunération d'un conseiller affecté au suivi du PGMR et certaines activités d'information et de sensibilisation convenues au préalable avec les villes et MRC concernées constitueront l'essentiel des dépenses de la CMQ en 2006.

LE PROGRAMME TRIENNAL

D'IMMOBILISATIONS 2006-2007-2008

La CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations au cours des prochaines années. Il n'y a donc pas de programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008.



SOMMAIRE

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CATÉGORIE

Par catégorie	Effectif	Budget adopté 2005	Budget adopté 2006
Administration générale	6	2 029 545 \$	2 090 782 \$
Transport		50 000 \$	60 000 \$
Aménagement et urbanisme	6.5	574 650 \$	* 727 167 \$
Développement, promotion économique et événements à caractère métropolitain	3.5	318 108 \$	345 605 \$
Frais de financement		3 300 \$	1 300 \$
Contingent et imprévus		31 000 \$	33 000 \$
Total	16	3 006 603 \$	3 257 854 \$
Affectation des surplus		(264 756 \$)	(375 504 \$)
Revenus		(70 000 \$)	(35 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ		2 671 847 \$	2 847 350 \$

* Ce montant inclut une somme de 200 000 \$ pour la mise à jour de l'imagerie satellitaire.

SOMMAIRE

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Par fonction	Budget adopté 2005	Budget adopté 2006
Conseil et Comité exécutif	263 906 \$	282 338 \$
Commissions	279 426 \$	284 789 \$
Comités - CCA	8 720 \$	8 720 \$
Direction générale	756 459 \$	737 663 \$
Secrétariat/Trésorerie	265 914 \$	267 852 \$
Gestion du personnel	68 000 \$	62 000 \$
Autres dépenses d'administration	387 120 \$	447 420 \$
Transport en commun métropolitain	50 000 \$	60 000 \$
Aménagement	574 650 \$	* 727 167 \$
Développement, promotion économique	243 108 \$	245 605 \$
Événements à caractère métropolitain	75 000 \$	100 000 \$
Frais de financement	3 300 \$	1 300 \$
Contingent et imprévus	31 000 \$	33 000 \$
Total	3 006 603 \$	3 257 854 \$
Affectation des surplus	(264 756 \$)	(375 504 \$)
Revenus	(70 000 \$)	(35 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 671 847 \$	2 847 350 \$

* Ce montant inclut une somme de 200 000 \$ pour la mise à jour de l'imagerie satellitaire.



SOMMAIRE

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

Par objet	Budget adopté 2005	Budget adopté 2006
Rémunération		
élus	409 880 \$	419 071 \$
employés CMQ	329 289 \$	** 583 218 \$
Cotisations de l'employeur		
élus	92 452 \$	94 556 \$
employés CMQ	49 394 \$	** 128 307 \$
Transport et communication	356 000 \$	330 600 \$
Services professionnels, techniques et autres	385 520 \$	433 120 \$
Rémunération des employés prêtés	718 507 \$	** 469 628 \$
Cotisations de l'employeur des employés prêtés	170 692 \$	** 116 534 \$
Location, entretien et réparation	190 500 \$	194 300 \$
Biens durables	68 000 \$	50 000 \$
Biens non-durables	64 569 \$	* 231 720 \$
Frais de financement	3 300 \$	1 300 \$
Contributions à des organismes	137 500 \$	172 500 \$
Autres objets	31 000 \$	33 000 \$
Total	3 006 603 \$	3 257 854 \$
Affectation des surplus	(264 756 \$)	(375 504 \$)
Revenus	(70 000 \$)	(35 000 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 671 847 \$	2 847 350 \$

* Ce montant inclut une somme de 200 000 \$ pour la mise à jour de l'imagerie satellitaire.

** La différence entre les montants 2005 et 2006 s'explique par le fait que la CMQ a maintenant moins d'employés prêtés. Le résultat est une diminution des sommes à ce poste et une augmentation correspondante des sommes au poste rémunération et cotisations de l'employeur.



PRÉVISION DES DÉPENSES

À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-NORD DE LA CMQ

Hygiène du milieu – Matières résiduelles	Budget adopté 2005	Budget adopté 2006
Rémunération - Chargé de projet	80 813 \$	78 163 \$
Cotisations de l'employeur	12 122 \$	17 196 \$
Frais de déplacement	1 000 \$	1 000 \$
Frais de représentation	565 \$	565 \$
Colloques et congrès	1 000 \$	1 000 \$
Publicité		125 000 \$
Publications/Imprimés		125 000 \$
Honoraires professionnels	21 000 \$	15 911 \$
Formation personnel	500 \$	500 \$
Frais de réunion (aliments)	2 000 \$	2 000 \$
Réserve pour imprévus	1 000 \$	3 665 \$
Total - Matières résiduelles	120 000 \$	370 000 \$

QUOTES-PARTS

À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-NORD DE LA CMQ

Hygiène du milieu – Matières résiduelles	Budget adopté 2005	Budget adopté 2006
Dépenses reliées au PGMR	120 000 \$	370 000 \$
Quotes-parts demandées aux municipalités membres de la rive-nord	120 000 \$	370 000 \$



QUOTES-PARTS

À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

Municipalité	2005			2006 ¹			Variation
	Budget CMQ	Budget PGMR ²	Total	Budget CMQ	Budget PGMR	Total	
Ville de Lévis	392 182	N/A	392 182	403 937	N/A	403 937	11 755
Ville de Québec	2 025 558	543 423	2 568 981	2 043 579	309 456	2 353 035	(215 946)
L'Ancienne-Lorette			0	56 028	8 484	64 512	64 512
St-Augustin-de-Desmaures			0	77 166	11 685	88 851	88 851
Saint-François	3 650	192	3 842	3 984	603	4 587	745
Sainte-Famille	4 123	217	4 340	4 335	656	4 991	651
Saint-Jean	7 148	376	7 524	7 742	1 172	8 914	1 390
Saint-Laurent	9 016	475	9 491	9 190	1 392	10 582	1 091
Saint-Pierre	7 192	379	7 571	7 112	1 077	8 189	618
Sainte-Pétronille	6 892	363	7 255	6 852	1 038	7 890	635
MRC Île d'Orléans		17 730	17 730			0	(17 730)
Total MRC Île d'Orléans	38 021	19 732	57 753	39 215	5 938	45 153	(12 600)
Sainte-Catherine/Jacques-Cartier	15 733	5 178	20 911	16 742	2 535	19 277	(1 634)
Fossambault-sur-le-Lac	7 935	2 769	10 704	8 570	1 298	9 868	(836)
Lac-Saint-Joseph	6 564	1 186	7 750	7 920	1 199	9 119	1 369
Shannon	11 099	4 286	15 385	12 252	1 855	14 107	(1 278)
Saint-Gabriel-de-Valcartier	33 797	3 788	37 585	34 132	5 169	39 301	1 716
Lac-Delage	2 070	572	2 642	2 194	332	2 526	(116)
Stoneham-et-Tewkesbury	22 361	8 387	30 748	24 368	3 690	28 058	(2 690)
Lac-Beauport	27 826	7 303	35 129	28 069	4 250	32 319	(2 810)
Sainte-Brigitte-de-Laval	9 645	3 949	13 594	10 017	1 517	11 534	(2 060)
MRC Jacques-Cartier	137 030	37 418	174 448	144 264	21 845	166 109	(8 339)
Saint-Tite-des-Caps	4 017	211	4 228	4 049	613	4 662	434
Saint-Ferréol-les-Neiges	13 117	690	13 807	14 162	2 144	16 306	2 499
Saint-Louis/Cap-Tourmente	13	1	14	13	2	15	1
Saint-Joachim	3 512	185	3 697	3 662	555	4 217	520
Beaupré	19 345	1 018	20 363	20 710	3 136	23 846	3 483
Sainte-Anne-de-Beaupré	8 137	428	8 565	7 900	1 196	9 096	531
Château-Richer	8 374	441	8 815	8 533	1 292	9 825	1 010 a
L'Ange-Gardien	8 333	439	8 772	8 890	1 346	10 236	1 464
Boischatel	14 208	748	14 956	15 242	2 308	17 550	2 594
MRC Côte de Beaupré		28 506	28 506			0	(28 506)
Total MRC Côte de Beaupré	79 056	32 667	111 723	83 161	12 592	95 753	(15 970)
TOTAL CMQ	2 671 847 \$	633 240 \$	3 305 087	2 847 350 \$	370 000 \$	3 217 350 \$	(87 737)

1. À titre provisoire. La répartition pour 2006 est faite selon le potentiel fiscal 2006 mais le calcul du potentiel fiscal est provisoire puisque sujet à des modifications après l'étude approfondie des sommaires de rôle 2006.

2. Inclut les montants facturés en cours d'année.



ANNEXE

POPULATION, SUPERFICIE, POTENTIEL FISCAL ET RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE

Municipalités	Population ¹	Superficie ² (km)	Potentiel fiscal ³ (\$) (provisoire)	Richesse foncière uniformisée ³ (\$)
SainSaint-François-de-l'Île-d'Orléans	513	30,760	72 199 309	71 763 426
Sainte-Famille	871	46,430	78 559 730	77 016 734
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	885	43,640	140 321 125	138 921 760
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 607	35,320	166 549 798	163 320 785
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 898	31,130	128 885 768	124 665 616
Sainte-Pétronille	1 060	4,500	124 190 988	122 196 086
Saint-Tite-des-Caps	1 450	130,010	73 376 109	71 401 814
Saint-Ferréol-les-Neiges	2 223	82,280	256 660 531	249 656 854
Saint-Louis/Cap-Tourmente	2	0,000	240 096	240 096
Saint-Joachim	1 489	40,680	66 368 892	62 612 021
Beaupré	2 909	22,530	375 331 938	318 760 295
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 775	64,380	143 171 456	129 259 548
Château-Richer	3 527	228,990	154 656 635	147 118 747
L'Ange-Gardien	2 946	50,670	161 120 501	153 306 008
Boischatel	4 751	19,640	276 242 483	267 399 951
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	5 024	120,610	303 419 265	287 044 586
Fossambault-sur-le-Lac	1 132	10,960	155 320 031	154 244 801
Lac-Saint-Joseph	198	32,810	143 540 013	143 533 697
Shannon	4 149	61,790	222 052 627	204 661 836
Saint-Gabriel-de-Valcartier	2 502	441,170	618 600 057	469 265 779
Lac-Delage	496	1,460	39 754 246	37 981 724
Stoneham-et-Tewkesbury	5 846	684,750	441 633 104	427 035 793
Lac-Beauport	6 145	62,720	508 718 976	497 902 919
Sainte-Brigitte-de-Laval	3 658	111,490	181 536 442	179 293 448
L'Ancienne-Lorette	16 618	8,020	1 015 425 722	951 186 025
Saint-Augustin-de-Desmaures	16 937	84,944	1 398 515 019	1 297 566 632
Québec	492 937	544,750	37 036 941 779	33 261 853 145
Lévis	127 352	443,648	7 320 774 639	6 835 294 106
Total CMQ	711 900	3 440,082	51 604 107 279	46 844 504 232

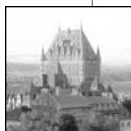
1. Source: Gazette officielle du Québec, Partie 2 du 28 décembre 2005, 137^e année, no. 52, page 7513,

Décret 1248 - 2005 concernant la population des municipalités et des arrondissements pour l'année 2006.

2. Source: Répertoire des municipalités du Québec, MAMR, novembre 2005.

3. Source: Sommaire des rôles d'évaluation foncière, MAMR, janvier 2006.

Le calcul du potentiel fiscal est provisoire puisque sujet à des modifications après l'étude approfondie des sommaires des rôles 2006.





**Communauté métropolitaine
de Québec**

1130, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4X6

Téléphone : 418 641-6249
Télécopieur : 418 641-6545